

Avis de Soutenance

Monsieur David FIASSON

Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

"Tenir frontière contre les Anglois". La frontière des ennemis dans le royaume de France (v. 1400 - v. 1450)

dirigés par Monsieur Bertrand SCHNERB et Madame Valerie TOUREILLE

Soutenance prévue le **mardi 10 décembre 2019** à 14h00

Lieu : Université de Lille, Campus Pont de Bois Bâtiment F - Maison de la Recherche 59653 VILLENEUVE
D'ASCQ CEDEX
Salle : F 0.13

Composition du jury proposé

M. Bertrand SCHNERB	Université de Lille	Directeur de thèse
Mme Valérie TOUREILLE	Université de Cergy-Pontoise	Co-directeur de thèse
M. Eric BOUSMAR	Université Saint-Louis - Bruxelles	Rapporteur
Mme Anne CURRY	University of Southampton	Rapporteur
Mme Elodie LECUPPRE-DESJARDIN	Université de Lille	Examineur

Mots-clés : Histoire médiévale, Guerre, Guerre de Cent Ans, Politique,

Résumé :

La présente thèse porte d'abord sur des territoires disputés entre Français, Anglais et Bourguignons, les « pays de frontière ». Notre large éventail de sources nous permet de les définir juridiquement et fiscalement, par opposition aux « pays de paix », comme l'ensemble des paroisses payant des impôts à deux camps à la fois, ou encore situées à moins de 50 km d'une forteresse ennemie, et par là concernées par le cas « d'éminent péril ». Afin de parer aux dangers, loin d'être impuissantes, les sociétés des frontières manifestèrent leur capacité d'action. Pour résister aux sièges, les villes se fortifiaient ; pour échapper à une « surprise », elles faisaient bonne garde et établissaient un éclairage public tout autour des remparts. Pour se prémunir des fourrageurs, les villageois s'abritaient dans leurs églises ou dans les bois. La frontière était tout à la fois un territoire et une ligne entre les deux obédiences qu'elle mettait en contact. Ce n'était pas seulement une ligne imaginaire séparant les obéissants des désobéissants, identifiés par leurs passeports, leurs insignes, leurs cris et leurs injures. Notre travail a mis au jour une liste des paroisses du Maine et de l'Anjou obéissant respectivement aux Anglais ou aux Français, ce qui permet de les cartographier avec précision. La frontière s'y dessine comme une véritable ligne de démarcation, appuyée sur des cours d'eau et séparant des villages voisins, loin du cliché d'un Moyen Âge ignorant la maîtrise de l'espace. La frontière était enfin un concept abondamment employé par la monarchie pour justifier le prélèvement d'impôts devenus permanents et théoriquement destinés à la « garde et tuition de la frontière des ennemis ». Les communautés urbaines et les justiciables de toutes sortes apprirent vite à le réutiliser habilement dans leur correspondance avec le roi. Cette appropriation n'était pas une pure instrumentalisation : le concept figure dans les délibérations municipales internes aux communautés urbaines, et Jean Juvénal des Ursins pouvait opposer dans ses écrits les « povres compagnons des frontières » tels que lui aux autres régnicoles, qui ne connaissaient qu'indirectement les effets de la guerre. Écrire l'histoire de la frontière des ennemis, c'est ainsi découvrir la capacité des sociétés à se soustraire au régime d'incertitude qu'imposait la guerre, mais aussi la façon dont les Français du XVe siècle concevaient leur espace et leurs rapports avec les princes alors en guerre.